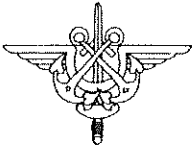


MINISTÈRE DES ARMÉES



ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES

Base de défense de Mont de Marsan

Comité Social

Dossier suivi par :
ADJ Anouchka STEMPFER
Sgt(RC) Patricia VIGARA

Mont de Marsan, le 15 novembre 2019

N° 43/ARM/EMA/BdDMDM/Comité Social

Clé : 20191115_NP_ARM_EMA_BdDMDM_ComSoc_42.doc

NOTE DE SERVICE

à l'attention des destinataires *in fine*

OBJET : Activité culturelle famille « Puy du Fou » et Rochefort.

PIECE JOINTE : 1 annexe

1. GENERALITES.

Le comité social de la Base de défense Mont de Marsan organise du jeudi 27 août au samedi 29 août 2020, une sortie famille au Puy du Fou au profit de 100 ressortissants du Ministère des Armées et de leur famille. Pour les personnes non ressortissantes du Ministère des Armées, un tarif CE est proposé.

L'organisation générale de cette animation est dévolue à l'adj Anouchka STEMPFER et au sgt (RC) Patricia VIGARA.

La liste du personnel organisateur fera l'objet d'une décision d'organisation d'une activité dans le cadre des ASCC, signée par le commandant de la Base de défense de Mont de Marsan, président du comité social. Le personnel désigné est considéré en service.

La participation est fixée à :

- **170,00 euros** par adulte ressortissant du Ministère des Armées (tarif comité social)
- **300,00 euros** par adulte non ressortissant du Ministère des Armées (tarif CE)
- **110,00 euros** par enfant de moins de 14 ans.

Le paiement est accepté sous forme numéraire, chèque et chèque-vacances.

Cette participation financière forfaitaire inclut : le transport en bus grand tourisme, les 2 nuits d'hébergement, le petit-déjeuner et le pique-nique du 27 août, le petit-déjeuner et le déjeuner du 29 août, l'entrée au parc et l'accès au spectacle « Cinéscénie » le 28 août soir.

Les repas du soir le 27 et ceux midi et soir du 28 seront à la charge des ressortissants.

Aucun remboursement, en cas de désistement, ne sera possible.

**Les inscriptions et le paiement s'effectueront au cercle
Les lundi 25, mercredi 27 et le jeudi 28 novembre 2019 de 11h45 à 13h15**

2. DÉROULEMENT.

Jeudi 27 août 2020 :

06 h 15	:	Accueil des familles sur le parking extérieur de la base aérienne,
06 h 30	:	Départ impératif de Mont de Marsan,
12 h 00	:	Pique-nique,
14 h 00	:	Arrivé au parc et après-midi libre,
23 h 00	:	Retour à l'hôtel.

Remarque : le repas du soir pris dans le parc est à la charge des ressortissants.

Vendredi 28 août 2020 :

08 h 05	:	Petit déjeuner à l'hôtel,
08 h 45	:	Départ vers le parc,
10 h 00	:	Journée libre,
22 h 30	:	Spectacle « Cinéscénie »,
01 h 30	:	Retour à l'hôtel.

Remarque : les repas du midi et du soir pris dans le parc sont à la charge des ressortissants.

Samedi 29 août 2020 :

08 h 30	:	Petit-déjeuner à l'hôtel,
10 h 30	:	Départ en bus vers Rochefort,
12 h 30	:	Repas,
14 h 00	:	Visite de la Corderie Royale et de l'Hermione,
17 h 00	:	Départ en bus pour Mont de Marsan,
21 h 00	:	Retour estimé au parking extérieur de la base aérienne 118.

3. MOYENS.

3.1. Transport.

Le transport sera assuré un autocar de catégorie « grand tourisme » (transport civil).

3.2. Sécurité.

Les participants seront assurés par leur propre assurance de type « Responsabilité civile » pour toutes les activités autres que le transport.

Au moment du départ, les organisateurs déposeront au service de semaine base la liste exacte des participants, ainsi qu'au moins un numéro de téléphone portable, afin que le groupe soit joignable en cas de nécessité.


Lieutenant-colonel Daniel SARPEDONTI
Adjoint au COMAID
de Mont de Marsan

DESTINATAIRES :

- DIFFUSION A